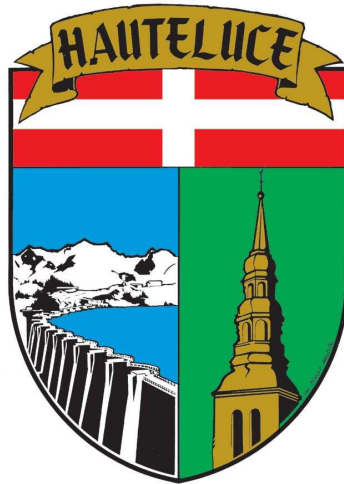


Commune de



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU

SEANCE du 30 OCTOBRE 2009

Présences au Conseil Municipal

L'an deux mille neuf, le 30 octobre, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation	26 octobre 2009
Nombre de conseillers municipaux en exercice	14
Nombre de Conseillers municipaux présents	09

Présences

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie CAGNARD, Evelyne PROVINSIAL
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Léon GROSSET JANIN, Alain VIARD

Représentés

Franck PICHOL-THIEVEND Procuration à Guy BRAISAZ
Jean-Pierre SPECIA Procuration à Patrick CUVEX-COMBAZ
Xavier DESMARETS procuration à Mireille GIORIA

Excusés

Messieurs Lionel BOCHET, Joël BRAISAZ

Secrétaire de séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes
Madame Evelyne PROVINSIAL a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures

Objet

Approbation du compte rendu de la séance du 02 octobre 2009.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- *APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 02 octobre 2009*

Adoption

Conseillers présents : 09
Conseillers représentés : 3

Ayant voté pour: 12
Ayant voté contre : 0
S'étant abstenu : 0

TRAVAUX

Enrobés :

Les différents chantiers de l'été sont achevés.

Salle Ducis :

Les sanitaires sont terminés. Il est envisagé une amélioration de l'isolation par la pose d'un double vitrage.

Rénovation Mairie :

Prend connaissance de l'avancement de l'ouvrage et du calendrier à venir de la tranche 2.

Pour 2010 il sera nécessaire de réhabiliter les extérieurs (façades, affichages...)

Parking Est :

La végétalisation du talus est reportée au printemps.

Tri sélectif :

Les conteneurs devront être installés sur les espaces fonciers du domaine public qui ont été programmés. Le Conseil précise qu'il n'est pas envisageable d'accéder aux différentes demandes de modifications d'emplacements au risque de devoir répondre à de multiples exigences.

Contournement :

L'accès au lieu dit « La Balesse » en charge de la Commune est en cours de réalisation. Les drains seront financés par le propriétaire.

L'inauguration de l'ouvrage aura lieu le 13 novembre à 9h30

Chemin des Crêtes :

Des fouilles et un enrochement ont permis de rétablir efficacement l'aqueduc situé à proximité de la piste agricole des Jorets.

Route de l'Estellet

L'ensemencement est réalisé et la CUMA a accepté de compléter l'enrichissement du sol par un épandage de lisier mis à disposition par un agriculteur.

Les Pégires

L'adduction d'eau potable est achevée. Une chambre de vannes a été installée au niveau de la voirie.

La commission travaux présente à l'Assemblée le programme de travaux envisagé pour 2010.

Après discussion le programme est approuvé.

Un projet chiffré sera présenté lors du prochain Conseil afin d'envisager la mise au point du budget 2010

SECOURS SUR PISTES

Le Conseil :

- Prend connaissance des dispositions prises lors de la réunion de sécurité des pistes, qui s'est déroulée le 19 octobre en présence des différents partenaires (Régie des Remontées Mécaniques, SECMH, Mairie de Villard, Ecoles de ski, Club des sports, les services des secours et ambulanciers).
- Arrête les différents tarifs des secours pour la saison hiver 2009-2010 tel que proposé par les services.
- Accepte le renouvellement de la convention d'évacuation par Hélicoptage avec le Secours Alpains Français (SAF). Le tarif fixé pour la saison d'hiver 2009-2010 est de 48.38€ la minute.

DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Le Conseil approuve le remboursement au SIVOM des Saisies des frais avancés pour les diverses charges de voiries.

Conséquemment, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder au transfert des fonds nécessaires à l'équilibre des chapitres budgétaires des budgets de l'eau et de la commune 2009.

DEPLACEMENT du MARCHÉ

Compte tenu des constructions en cours, et afin de ne pas entraver la circulation et la sécurité des usagers, il est nécessaire de déplacer le marché de la station des Saisies. Pour se faire une rencontre a eu lieu avec le président des marchands ambulants, qui a émis un avis favorable aux propositions de la municipalité.

A compter de l'ouverture de la saison d'hiver le marché sera implanté sur la partie amont du parking saisonnier des Challiers.

MISSION ARCHIVAGE

Suite à une demande cantonale, les Archives Départementales de Savoie soumettent une proposition pour une mission groupée d'archivage. Compte tenu de la restructuration des locaux de la mairie, des locaux d'archives sont actuellement en cours d'agencement. Il convient donc pour notre commune d'effectuer sans délais l'archivage communal. Le personnel administratif ayant déjà suivi la formation adéquat, le Conseil privilégie un archivage au niveau local.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, trois ventes de biens sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur son intention d'aliénation (un terrain au lieu-dit Le Praz, un appartement situé section AB parcelle 16 et un local situé section AB parcelle 27, dans le centre commercial Isabella)
Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces trois ventes.

PERSONNEL COMMUNAL

Conformément à l'avis favorable du Conseil du 2 octobre dernier, Madame le Maire informe que les dispositions suivantes ont été prises:

- 1- Madame Virginie Soulas a été recrutée afin d'assurer l'accueil et l'animation de l'écomusée à compter du 21 décembre prochain. Son salaire est fixé au SMIC plus 10% pour 17 heures 50 par semaine
- 2- Madame Françoise Musso a été retenue, par l'inspection académique, en qualité d'assistante de vie scolaire. Sa rémunération, à hauteur du SMIC horaire, sera à la charge de la commune à hauteur de 4 heures par semaine.

QUESTIONS DIVERSES

Bibliothèque

Madame le Maire rappelle que les bibliothèques du canton disposent d'un local pour la réparation des ouvrages de lecture. Jusqu'ici ce local était mis à disposition par la commune de Villard sur Doron, qui souhaite aujourd'hui le récupérer. C'est pourquoi les bibliothèques sont à la recherche d'un lieu commun où pouvoir entreposer le matériel de réparation et effectuer les remises en état des livres.

Une demande est soumise à la commune d'Hauteluce.

Les travaux de réhabilitation de la Mairie étant en cours et cette question n'ayant pas été envisagée préalablement, les dispositions n'ont pas été prises dans ce sens. Toutefois cette alternative sera envisagée lorsque tous les ouvrages seront terminés, en fonction des vacances.

Diagnostic énergétique des bâtiments publics

Les Sociétés ENERBAT/DOMUS ENERGIE ont présenté à la commission en charge de cette question, son mode opératoire et le calendrier des interventions a été soumis et approuvé par les différents partenaires. Le diagnostic global devrait être terminé fin janvier 2010.

Micro- crèche

Le Conseil général a donné un avis favorable pour la mise en place d'une micro-crèche. Il accepte d'attribuer une subvention à hauteur de 1000 € par place créée pour participer au financement des travaux de mise en conformité des locaux.

Le Conseil charge Madame le Maire d'effectuer les travaux nécessaires à la mise en conformité des locaux et de lancer un recrutement pour le personnel nécessaire au bon fonctionnement de cette structure.

Ouverture prévisible le 1^{er} janvier 2010

Aide aux familles

L'Association d'aide aux familles est intervenue en 2009 pour effectuer un travail d'assistance dans un foyer d' Hauteluze à hauteur de 211 heures. Le Conseil accepte la proposition de convention à hauteur de 2.05 € de l'heure, soit pour 2009, la somme de 432.55 €

Déneigement « Les Saisies »

Afin d'organiser au mieux le déneigement de la station, une consultation a été effectuée auprès des entreprises de travaux publics locales.

- Cinq propositions sont parvenues pour la location d'un camion, avec chauffeur attitré, pour évacuation de la neige,

- Cinq propositions pour la location d'une chargeuse avec chauffeur.

Après analyse des offres, et après discussion, Le Conseil confie à Madame le Maire la mission de négociation.

Cimetière

Madame le Maire propose de faire installer au cimetière une stèle afin de compléter le jardin du souvenir.

Une consultation sera effectuée. Le Conseil approuve et charge Madame le Maire de retenir la proposition la mieux disante.

OCMMR

Le Conseil est informé de l'attribution d'une aide de 10 000 € au magasin Blanc pour l'aide à l'amélioration de leur commerce.

Dans le cadre de l'amélioration et de l'harmonisation de la signalétique une liste des panneaux existants sur le territoire a été transmise. Les élus délégués à la Communauté de Communes sur ce dossier effectueront le contrôle et compléteront si nécessaire la liste, non exhaustive, des panneaux directionnels et informatifs.

Régie d'encaissement des flots bleus

En complément des différents transferts qui se sont opérés avec la station, l'assemblée décide de la création d'une régie de recettes pour l'encaissement des revenus des « flots bleus ». Elle désigne l'adjutant chef Jérôme Baille, en qualité de Régisseur de la dite Régie et Madame Mireille Canova en qualité de régisseur suppléant. Charge Madame le Maire de la mise en œuvre.

Le Conseil est informé :

- De l'ouverture du recensement 2010 des exploitations agricoles. Mesdames Evelyne Provinsial et Victoire Braisaz sont désignées en qualité d'élus référents auprès de la Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt afin de composer la commission consultative communale.

- De la nécessité de régulariser l'emprise foncière de la piste du Plan

- Que le repas des anciens combattants se tiendra le 11 novembre après la cérémonie, à l'auberge communale.

- Des comptes rendus des contrats de rivières pilotés par Arlysère ainsi que du compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 9 octobre 2009

AGENDA

- Commission finances le 30 novembre à 17 heures

- Accueil des « nouveaux Beaufortains » se tiendra à la Salle Ducis le 7 novembre à 18 h
(les élus sont invités à y participer)

- Assises des territoires ruraux le 20 novembre à 18 heures (Salle Cristal)

Le prochain conseil est fixé au **30 novembre 2009 à 20 heures (salle DUCIS)**

ARRETES MUNICIPALES PRIS en OCTOBRE

	Service Emetteur	Date	Objet
2009-10-27	Police Municipale	12-10-2009	Autorisation de voirie à la Sté Allemoz pour la réalisation d'une tranchée sur la route de la Traie du 02 au 10 novembre
2009-10-28	Administratif	12-10-2009	Autorisation de voirie à la Sté SCAVI et Interdiction de circulation en centre village de tous véhicules pour le 13 octobre 09
2009-10-29	Police Municipale	12-10-2009	Autorisation de voirie à la Sté Allemoz pour la réalisation d'un raccordement EDF du 02 au 06 novembre 2009
2009-10-30	Administratifs	16-10-2009	Autorisation de voirie à la Sté Martoia pour des travaux sur la route des Crêtes les 19 et 20 octobre 2009
2009-10-31	Administratifs	21-10-2009	Autorisation de voirie à l'entreprise Mabboux pour la réfection de la route des Crêtes du 26 au 30 octobre 2009
2009-10-32	Administratifs	21-10-2009	De voirie à l'entreprise Mabboux pour la réfection des réseaux Rue des Périots du 26 au 30 octobre 2009

ETAT CIVIL, Naissances, Mariages, Décès

Les Naissances

- Le 12 octobre à Albertville : Mély BRAISAZ Fille de Joël BRAISAZ et Gladys LAGIER
- Le 10 octobre à Albertville : Enzo LAVENU Fils de Edouard LAVENU et Laurianne GIORIA

Madame le Maire et le Conseil Municipal adressent tous leurs vœux de bienvenue aux nouveaux nés.

Les Mariages

- Le 24 octobre: Nathalie PICHOL-THIEVEND & Philippe BONNIER
- Le 31 octobre : Corinne LEPESQUEUR & Alain PERRIER-PERRERY

Madame le Maire et le Conseil Municipal adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux mariés.

Les Décès

- Le 27 octobre à Hauteluce : Maurice Germain CHAMIOT-MAITRAL

Madame le Maire et le Conseil Municipal transmettent aux proches éprouvés par la perte d'un Être cher leurs sincères condoléances et pensées.

RECUEIL – ARRETES du SERVICE URBANISME

<i>Type de demande</i>	<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu concerné</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Avis</i>
PC	073-132-09D1016	01 - 10	La Raie	Marano Bruno	Refusé
CUB	073-132-09D2058	01 - 10	Nantailly	Agence Immo Services	Avis favorable
CUB	073-132-09D2052	09 - 10	Les Maisons	Ligeon-Ligeonnet Emile	Avis favorable
PC	073-132-09D1021	14 - 10	Les Culas	Ducrey Guy	Accordé
PC	073-132-09D1018-02	21 - 10	Le Tovet	Lacreuse Marc	Accordé
DP	073-132-09D5026	20 - 10	196 Av. des J.O.	SCI Le Dorinet	Refusé